

Suivi des crédits aux entreprises à Mayotte au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014 l'encours global des crédits accordés aux entreprises de Mayotte s'élève à 535,5 millions d'euros, en légère hausse sur le trimestre (+0,2 %, contre +12,2 % en mars 2014). Les crédits mobilisés, qui représentent 76,3 % du total, augmentent de 0,9 % pour atteindre 408,4 millions d'euros (contre 404,7 millions d'euros au précédent trimestre) portés par la croissance des crédits de moyen et long termes (+1,9 %, après -2,6 % à fin mars). Au cours des douze derniers mois, la progression de l'encours total reste dynamique (+13,6 %, contre +15,2 % au 31 mars 2014) soutenue par la bonne orientation des crédits à court terme (+32,9 %) et à moyen et long termes (+5,6 %).

Les secteurs *Activités immobilières* (31,5 % des encours, soit 168,7 millions d'euros) et *Industrie* (29,0 %, soit 155,4 millions d'euros) mobilisent, ce trimestre encore, la majorité des crédits octroyés aux entreprises (60,5 % contre 59,7 % en mars 2014). Après une hausse de 15,4 % en mars, la branche immobilière réduit son recours aux établissements de crédits (-1,2 %) tandis que l'*Industrie* le sollicite davantage (+4,3 %, contre -3,3 % en mars). Le secteur *Transports et entreposage* (13,0 % de l'ensemble, soit 69,6 millions d'euros) enregistre un repli de 2,8 % sur la période malgré une croissance annuelle vigoureuse (+69,1 %) en grande partie expliquée par une seule opération d'envergure.

Suite au remboursement de leurs crédits par de nombreuses sociétés, le secteur *Information et communication* enregistre la plus forte baisse trimestrielle (soit -14,8 %) et annuelle (soit -16,6 %) et comptabilise 0,7 million d'euros d'encours au 30 juin. Après un repli de 7,7 % en mars, le secteur *Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services* se contracte de nouveau au deuxième trimestre (-13,0 %). Enfin, la branche *Agriculture, sylviculture et pêche* subit la troisième plus forte baisse du trimestre avec une diminution de ses crédits de -7,6 % pour un encours total de 0,7 million d'euros. Ce secteur a déjà vu ses encours se contracter très fortement au premier trimestre (-31,6 %).

Après un recul de 10,4 % le trimestre précédent, les crédits accordés aux grandes entreprises repartent à la hausse (+6,3 %, soit +7,4 millions d'euros) pour atteindre 125,6 millions d'euros au 30 juin, tous à moyen et long termes. L'encours accordé aux petites et moyennes entreprises reste stable sur la période et s'élève à 97,7 millions d'euros. Il croît toutefois de 26,5 % sur un an du fait d'un nombre plus important d'entreprises dans cette catégorie. Ces dernières, en majorité des PME indépendantes (97,0 %), se financent à 68,7 % sur le moyen et le long termes même si leurs financements de court terme progressent de 56,4 % en glissement annuel.

Enfin, le recours aux financements bancaires par les très petites entreprises se réduit sensiblement sur le trimestre (-6,4 %) pour atteindre 44,2 millions d'encours (contre 47,2 millions le trimestre précédent). Ceci s'explique essentiellement par une contraction des crédits à moyen et long termes qui reculent de 7,4 % sur le trimestre et de 4,0 % sur un an.

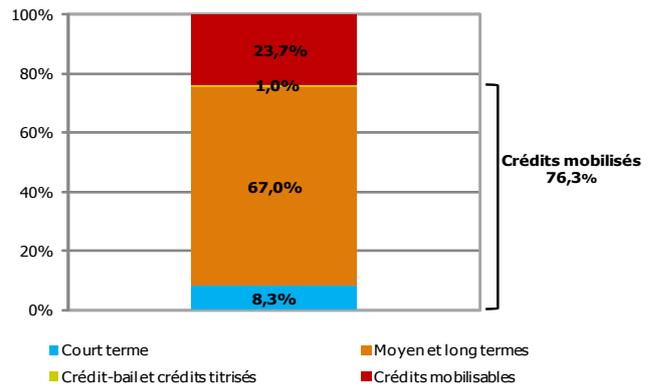
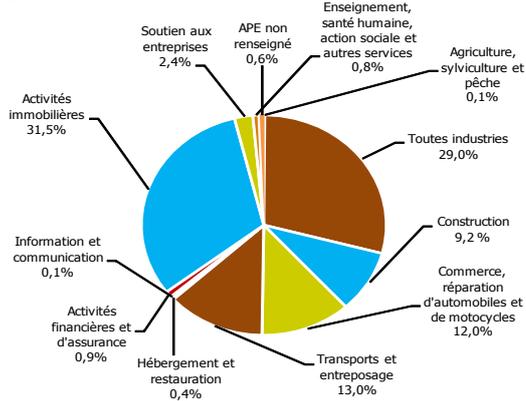
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7	-4,4%	-8,3%	0,0	-72,7%	-18,2%	0,7	-7,6%	-8,4%
Toutes industries	139,0	5,4%	18,5%	16,4	-3,9%	-37,4%	155,4	4,3%	8,3%
<i>dont industrie manufacturière</i>	14,0	-1,5%	-12,5%	5,1	0,8%	87,0%	19,1	-0,9%	2,0%
Construction	22,4	2,6%	-1,2%	26,7	-1,7%	24,1%	49,1	0,3%	11,1%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	48,2	-3,0%	6,5%	15,6	9,3%	-2,1%	63,8	-0,3%	4,2%
Transports et entreposage	43,1	0,9%	31,9%	26,5	-8,3%	211,7%	69,6	-2,8%	69,1%
Hébergement et restauration	2,0	-4,2%	-18,6%	0,0	0,0%	166,7%	2,0	-4,1%	-18,1%
Information et communication	0,6	-5,4%	-6,0%	0,0	-67,8%	-70,9%	0,7	-14,8%	-16,6%
Activités financières et d'assurance	4,8	-0,6%	-0,4%	0,0	-	-	4,8	-0,6%	-0,4%
Activités immobilières	128,9	-1,2%	-0,9%	39,8	-1,2%	108,7%	168,7	-1,2%	13,1%
Soutien aux entreprises	10,9	-6,2%	-17,5%	2,1	-4,2%	3,4%	13,0	-5,9%	-14,7%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	4,3	-13,1%	-16,2%	0,0	-9,6%	-19,0%	4,3	-13,0%	-16,2%
APE non renseigné	3,3	10,5%	21,4%	0,0	-	-	3,3	10,5%	15,3%
Total	408,4	0,9%	8,1%	127,2	-2,2%	36,0%	535,5	0,2%	13,6%

Répartition des crédits par secteur d'activité

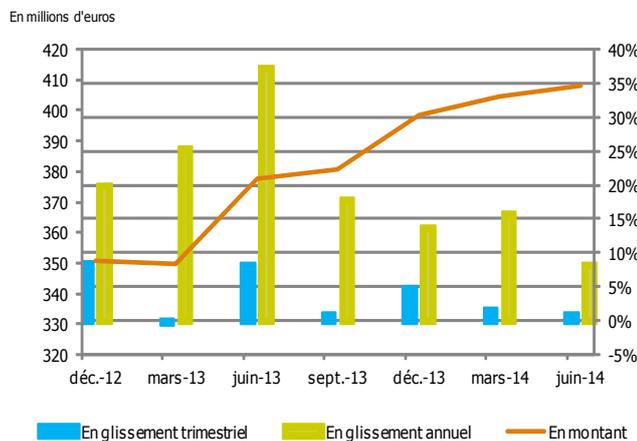
Répartition des crédits par terme

Encours crédits mobilisés et mobilisables

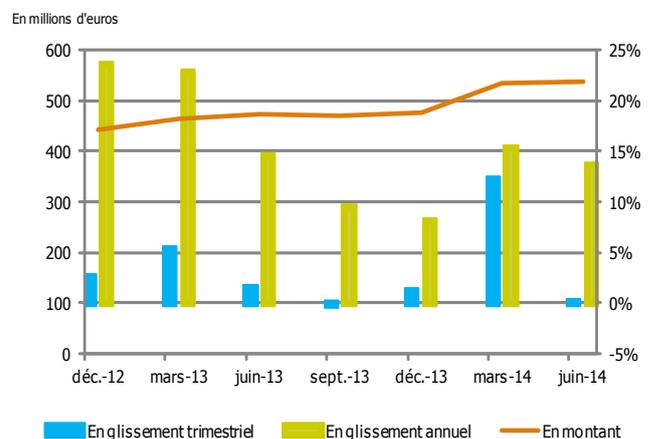


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

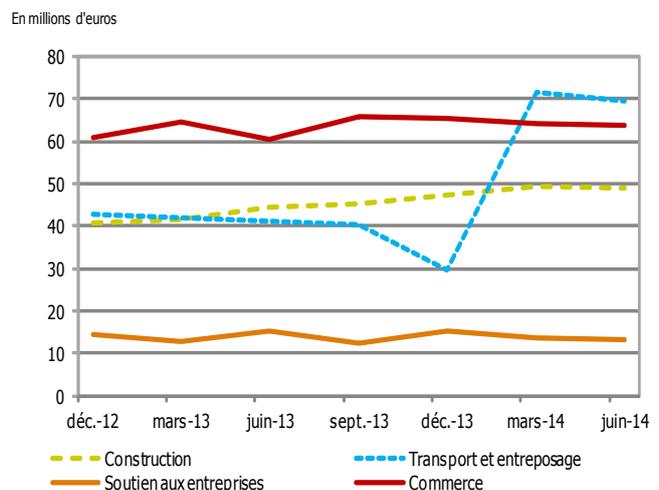
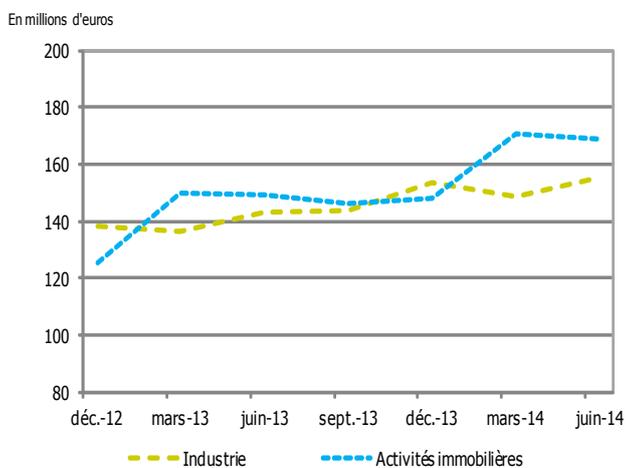
Évolution des crédits mobilisés



Évolution des crédits totaux



Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité



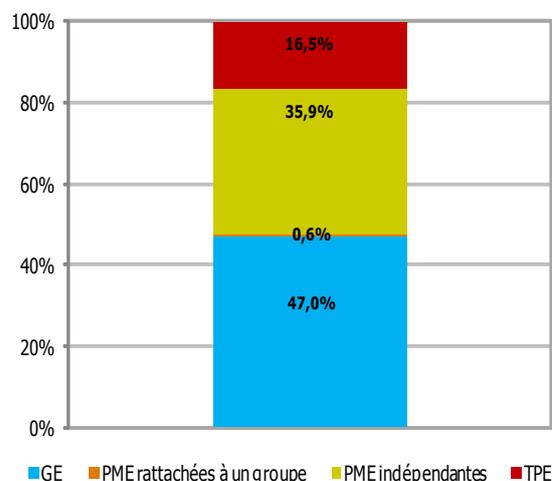
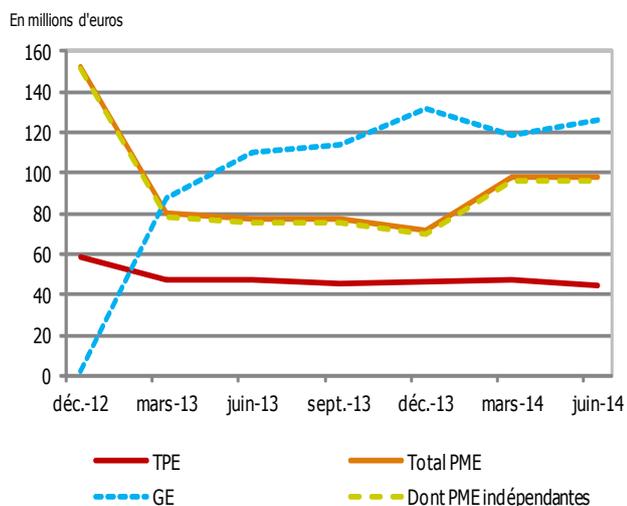
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

ÉVOLUTION DES RISQUES PAR TYPE D'ENTREPRISES ET D'ENCOURS

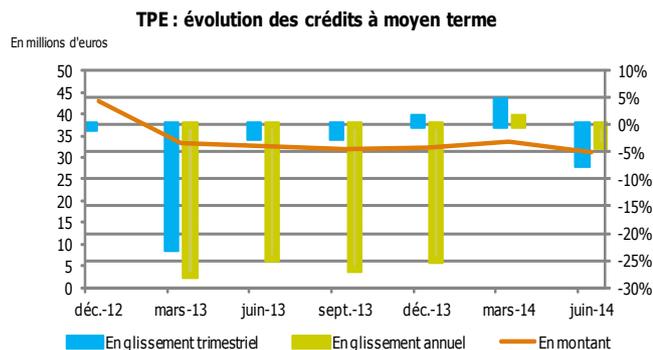
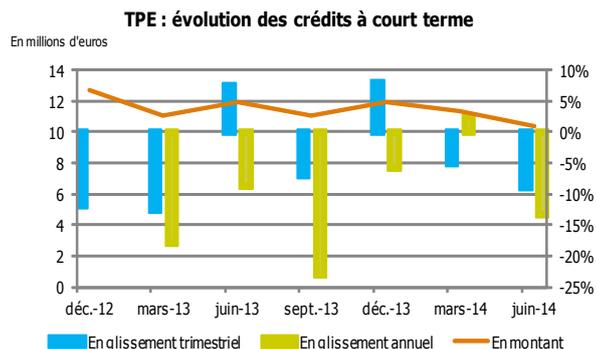
En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/06/14	déc.-12	mars-13	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	juin-14	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,6	0,6	0,7	0,2	2,5	0,0	-99,9%	-99,5%
Crédits MLT		2,2	86,5	109,5	112,7	131,6	115,6	125,5	8,5%	14,6%
Crédit bail		0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	-21,4%	-51,9%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total GE	3	2,4	87,3	110,3	113,6	131,9	118,2	125,6	6,3%	13,9%
Crédits CT		17,5	17,0	18,6	17,0	12,9	29,3	29,0	-0,9%	56,4%
<i>dont PME indépendantes</i>		17,2	16,6	18,2	16,5	12,6	28,8	28,7	-0,3%	57,7%
Crédits MLT		134,2	62,3	58,1	59,7	57,2	66,8	67,2	0,6%	15,5%
<i>dont PME indépendantes</i>		134,2	60,9	56,7	58,3	55,9	65,4	65,8	0,6%	16,1%
Crédit bail		0,3	0,6	0,5	0,5	1,0	1,6	1,6	-2,6%	188,2%
<i>dont PME indépendantes</i>		0,3	0,6	0,5	0,5	1,0	1,6	1,6	-2,6%	188,2%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total PME	77	152,1	79,9	77,2	77,2	71,2	97,7	97,7	0,1%	26,5%
<i>dont PME indépendantes</i>	75	151,7	78,1	75,4	75,3	69,5	95,8	96,1	0,3%	27,3%
Crédits CT		12,7	11,1	11,9	11,1	12,0	11,4	10,3	-9,0%	-13,3%
Crédits MLT		43,1	33,3	32,6	31,9	32,3	33,8	31,3	-7,4%	-4,0%
Crédit bail		2,1	2,3	2,4	2,2	2,1	1,9	2,4	25,1%	1,1%
Divers		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,3%	-7,9%
Total TPE	359	58,1	46,8	47,0	45,3	46,5	47,2	44,2	-6,4%	-6,1%
Holding et administrations d'entreprises	11	3,9	4,0	4,0	4,1	4,0	4,1	4,1	0,8%	3,2%
Activités immobilières	179	123,4	127,5	133,3	133,1	136,0	133,6	132,0	-1,2%	-1,0%
Divers	44	11,0	4,2	6,0	7,5	8,9	3,9	4,8	23,0%	-20,6%
TOTAL crédits mobilisés	673	350,9	349,7	377,9	380,8	398,6	404,7	408,4	0,9%	8,1%
Total crédits CT		31,9	29,4	33,5	34,6	32,8	47,8	44,5	-6,9%	32,9%
Total crédits MLT		314,2	315,7	339,8	341,9	361,6	352,2	358,8	1,9%	5,6%
Total crédit bail		3,3	3,0	3,1	2,9	3,3	3,7	4,3	14,1%	39,0%
Total crédits titrisés		1,5	1,5	1,4	1,4	0,9	0,8	0,8	-6,0%	-45,3%
TOTAL crédits mobilisables		89,8	114,3	93,5	89,8	78,0	130,0	127,2	-2,2%	35,9%
TOTAL	673	440,7	464,0	471,4	470,6	476,5	534,7	535,5	0,2%	13,6%

- = Division par 0

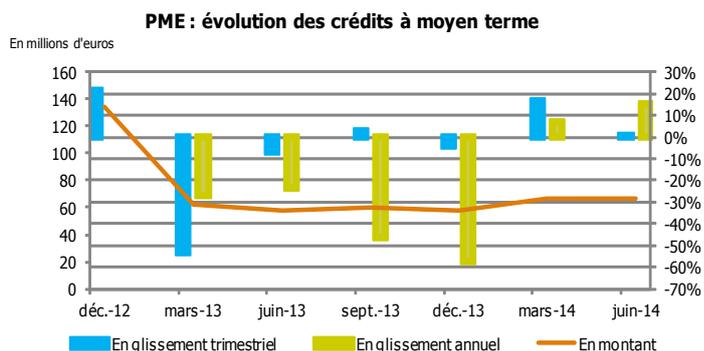
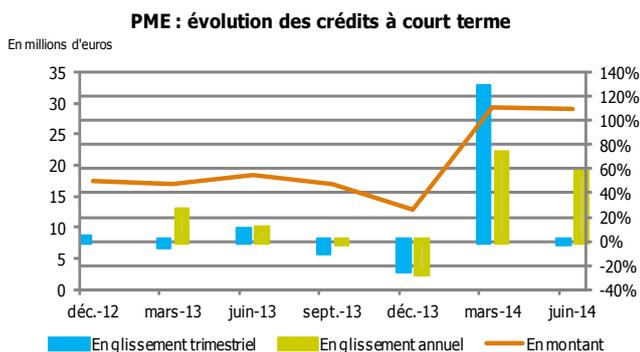
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



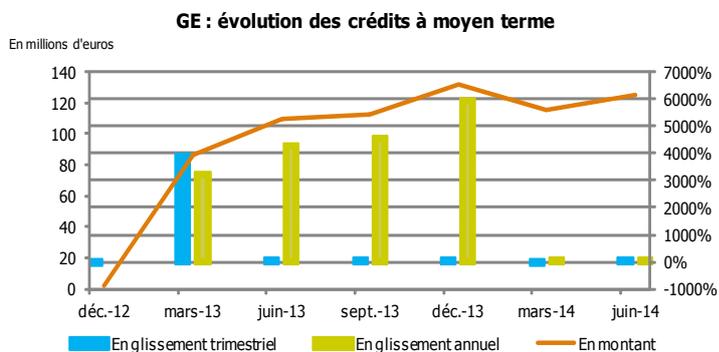
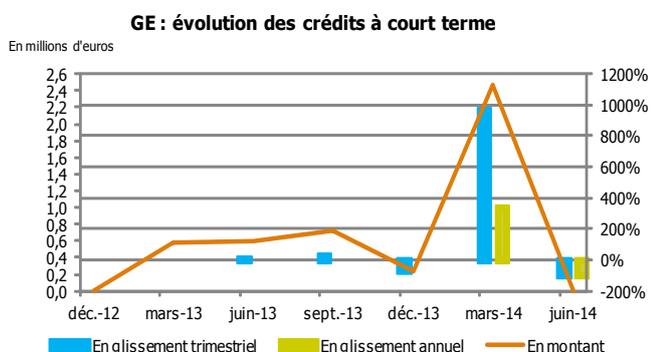
Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



Évolution des crédits mobilisés des GE par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'Outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long termes, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : septembre 2014